

dont le compte rendu est publié dans le *Globe*. Je vais lire ce compte rendu et, au besoin, je ferai suivre cette lecture d'une proposition écrite. La parole est au correspondant d'un journal de Chicago appelé le *Record*. Le correspondant du *Record* dit :

Quand je dis à M. Laurier qu'aux Etats-Unis on croyait qu'il y avait lieu de se féliciter de la victoire du parti libéral au Canada et du choix fait de sa personne comme premier ministre, en ce qu'il y avait là un motif d'espérer des relations plus amicales entre les deux pays, il sourit et répondit : "Je suis très sincèrement flatté des sympathies de vos compatriotes et je suis sûr qu'ils n'ont pas mal placé leur confiance. Le gouvernement libéral qui vient d'entrer en fonctions désire et entend signaler son administration par un renouvellement de relations de bon voisinage avec nos amis du pays limitrophe. Comme vous l'avez dit, les relations entre le Canada et les Etats-Unis n'ont pas été, ces années dernières, aussi cordiales qu'elles le seront, je l'espère, à l'avenir. La providence a fait de nous des voisins, et nous devrions nous efforcer de vivre côte à côte sur un pied d'amitié et de respect mutuels."

"Il y a quelques années, quand un froissement considérable fut causé par la difficulté relative aux pêcheries de l'Atlantique Nord, je saisis l'occasion de dire que la question devrait être réglée à l'amiable, d'une manière digne d'un peuple éclairé et sympathique, par de simples concessions mutuelles, et je ne vois pas aujourd'hui pourquoi l'on ne pourrait conclure un arrangement ressemblant à celui effectué sous l'opération du traité de Washington en 1871 et du traité de 1854 qui ouvrait non-seulement les ports mais les eaux intérieures des deux pays aux pêcheurs de l'un et de l'autre pays à égalité de conditions, et qui décrétait la liberté égale des marchés au poisson des deux pays. Il me semble que ce serait le moyen indiqué par le bon sens de régler la question des pêcheries. Les pêcheries de l'Atlantique-nord auraient plus de prix et pour les Etats-Unis et pour le Canada si l'on adoptait un arrangement de ce genre."

La question des canaux.

En ce qui concerne la question des canaux," poursuivit M. Laurier en réponse à une question, la marine marchande américaine compte aujourd'hui sur nos grands lacs beaucoup de gros steamers. Il y a vingt navires de quatre mille tonneaux, et l'on me dit que même des navires de six mille tonneaux sortent aujourd'hui de vos chantiers. L'ère des petits vapeurs est passée, de même que celle des voiliers en bois. Entre Buffalo et Duluth, il y a un chenal assez profond pour convenir à des navires d'un tirant d'eau de vingt pieds. Nous visons au Canada à établir un chenal de la même profondeur à partir du lac Érié jusqu'à Montréal, en passant par le canal Welland et les canaux en aval de Kingston, mais la tâche est formidable, à cause de l'énorme dépense qu'elle entraîne.

Nous avons dépensé jusqu'ici \$80,000,000 sur nos canaux, la plus grande partie sur le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent. C'est une forte somme pour un peuple de 5,000,000 d'âmes, surtout si l'on considère que nous avons aussi très libéralement aidé la construction de chemins de fer. Il va sans dire que les cultivateurs des Etats de l'ouest et du nord-ouest retireraient des avantages tout aussi considérables, naturellement, que ceux du Nord-Ouest canadien, du fait que ces gros steamers pourraient prendre des chargements à Port-Arthur et Duluth et les transporter sans rompre charge, comme la chose a lieu aujourd'hui au canal Welland et de nouveau à Prescott, directement à Ogdensburg, Kingston, Oswégo, Montréal et Québec, en ramenant à bas prix des marchandises et des produits manufacturés pour les colons de l'ouest.

Le prix des produits de la ferme est avili dans le monde entier par l'énorme production que la science moderne—la lieuse automatique, le chemin de fer et la machine à déterte séparée à bord des navires—a rendu possible, et d'après ce que je puis voir, il n'est pas probable que les anciens prix reviendront d'ici à quelque temps, si jamais ils reviennent.

Il est impossible d'aider au cultivateur sur ce continent par un procédé de charlatanisme, si je puis m'exprimer ainsi. On ne peut le faire qu'en réduisant le coût de la production et les frais de transport sur le marché européen. Un chenal de vingt et un pieds depuis le lac Supérieur et le lac Michigan jusqu'à l'océan Atlantique réduirait le coût de ce que le cultivateur a à acheter dans les Etats de l'est et les frais de transport de ce qu'il a à vendre. Je suppose, d'autre part, qu'une réduction de taux sur la route des lacs et du Saint-Laurent obligerait

M. HAGGART.

les compagnies de chemins de fer au nord, c'est-à-dire au Canada, et au sud, c'est-à-dire aux Etats-Unis à y faire face par des taux également réduits, et cela depuis le littoral maritime durant la saison de navigation, de sorte que le cultivateur établi loin de la route dans l'intérieur, en éprouverait de même les bons effets.

Les gouvernements des deux pays ont nommé des commissaires pour étudier la question d'un système de communication par eau profonde, et j'ai l'espoir qu'avant longtemps on signalera un plan parfaitement praticable, qui permettra aux Etats-Unis de contribuer aux travaux et d'exercer un contrôle sans en rien compromettre la souveraineté du Canada sur son propre territoire. Ce devrait être un arrangement d'affaires n'ayant aucun caractère politique.

Relations commerciales plus étroites.

Quant à des relations commerciales plus étroites, les libéraux ont toujours été en faveur d'une plus grande liberté commerciale avec les Etats-Unis, et je suis prêt à conclure avec votre pays un arrangement établissant la liberté d'échange pour les produits naturels et manufacturés sur lesquels on pourra se mettre mutuellement d'accord. Cette question, de même que celle des communications par eau profonde, des pêcheries, du cabotage sur les lacs, devraient, il me semble, être étudiées ensemble et décidées d'un seul coup avec largeur de vues, sérieux et ampleur.

Je remarque qu'on a récemment discuté, au Congrès des Etats-Unis, sur le privilège de l'entreposage. On'en étudie cette question avec les autres. On devrait y inclure la loi des Etats-Unis sur le travail des étrangers qui a créé beaucoup de désagrément. En un mot, établissons une entente parfaite et de meilleures relations dans tout ordre de choses. Les Canadiens, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, assistent avec une profonde satisfaction au développement des sentiments de bonne volonté et d'affection entre l'Angleterre et les Etats-Unis, et le parti libéral canadien fera ce qu'il peut—tout ce qu'il peut dans sa sphère—pour aider à faire disparaître les vieux préjugés et à réunir les deux fractions de la famille anglo-saxonne, pour leur propre bien et celui de l'humanité.

Je demanderai à l'honorable ministre, si ce compte rendu d'entrevue est exact et, dans l'affirmative, jusqu'à quel point il l'est.

Le PREMIER MINISTRE : L'honorable député est quelque peu curieux. Il me demandait de me prononcer incessamment sur l'exactitude d'un compte rendu d'entrevue de deux ou trois colonnes que je n'ai pas lu depuis quelque temps. Cependant, je puis lui donner l'assurance que ce compte rendu est en substance exact.

La proposition est adoptée et la séance levée à 3.40 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, le 24 août 1896.

L'ORATEUR ouvre la séance à 3 heures.

PRIÈRE.

AVIS DE MOTIONS AJOURNÉS.

Le PREMIER MINISTRE (M. Laurier) : Je propose que les avis de motions soient ajournés, jusqu'après la prise en considération du discours de Son Excellence, à l'ouverture de cette session.

La motion est adoptée.